



PROTEAGINEUX

N° 09

du 08/05/2019
au 14/05/2019

Rédacteurs

Agathe PENANT
Terres Inovia en
collaboration avec la
Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher

Observateurs

ASTRIA BASSIN PARISIEN,
CA18, CA 28, CA 36, CA 37,
CA 41, CA 45, EPLEA
CHATEAUROUX, FDGEDA DU
CHER, LYCEE AGRICOLE DU
CHESNOY, SCAEL, UCATA,
VE OPS

Relecteurs

Chambre d'Agriculture de
l'Indre, SRAL Centre-Val de Loire

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

*Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture et le ministère
chargé de l'écologie avec
l'appui financier de l'AFB,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto.*

Pois protéagineux

RESEAU 2019

Les données sont actuellement collectées à partir de 7 parcelles de pois d'hiver et 17 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 5 parcelles de pois d'hiver et sur 14 parcelles de pois de printemps.

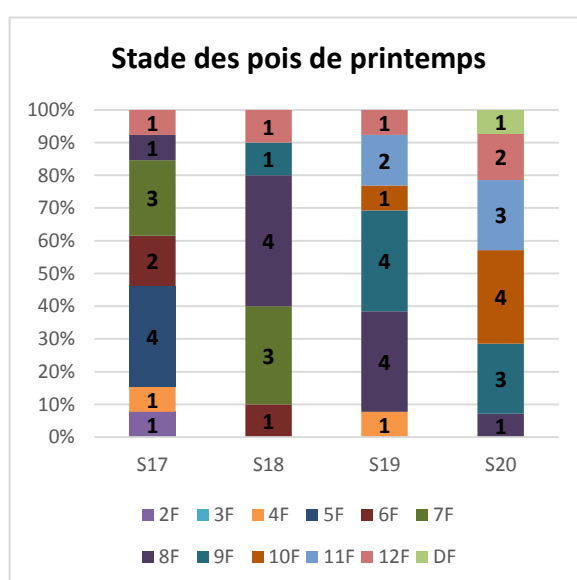
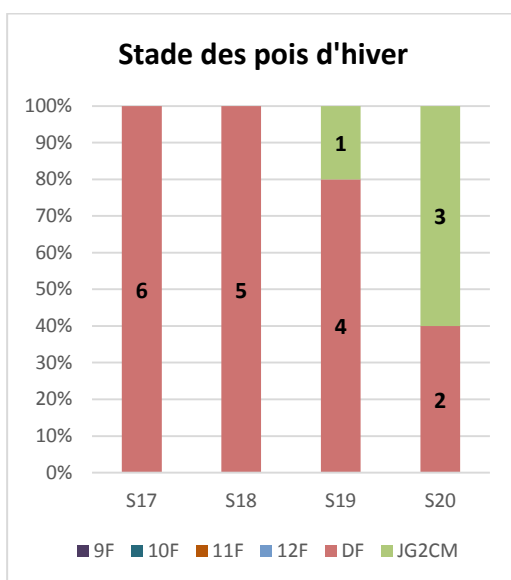
Deux parcelles supplémentaires sont uniquement suivies pour les vols de tordeuses (une en hiver, une en printemps).

Carte en annexe.

STADES DES POIS

Les pois d'hiver observés sont entre les stades début floraison et jeunes gousses 2 cm.

Les pois de printemps observés sont entre les stades 8 feuilles et début floraison.



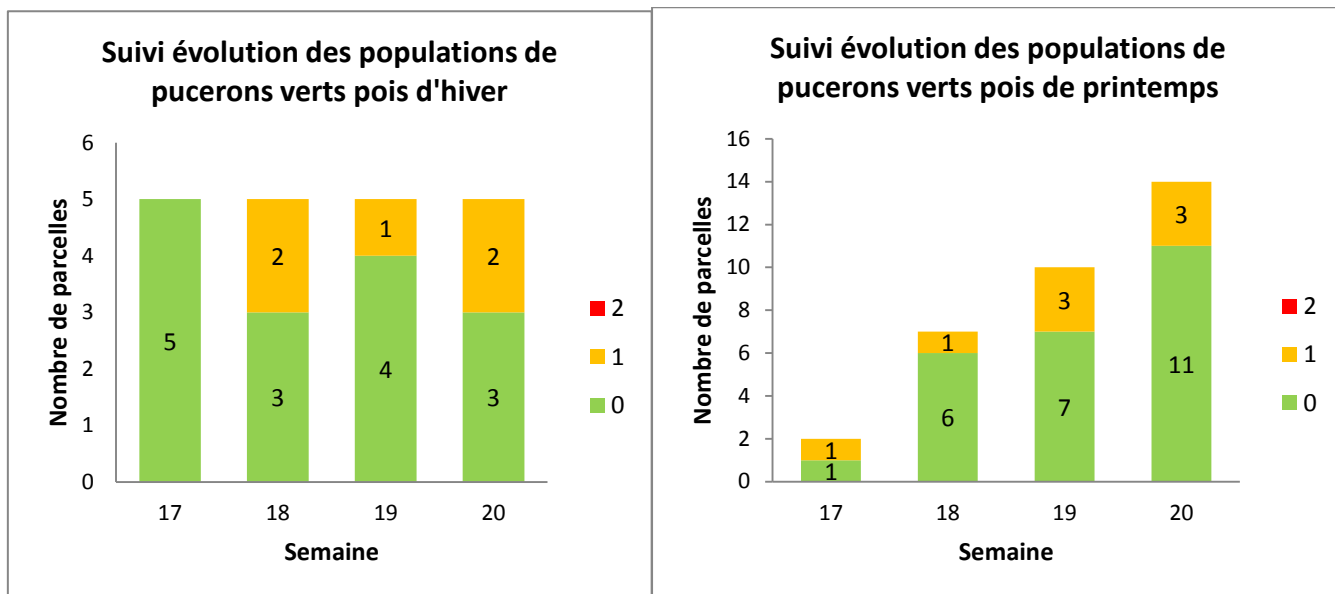
Les abeilles butinent – protégeons-les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez
attentivement [la note nationale abeilles](#)

Contexte d'observation

La présence de pucerons verts est observée sur deux parcelles de pois d'hiver à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante) (Indre, Indre-et-Loire), sur trois parcelles de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante) (Indre, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher), et de manière plus anecdotique sur deux parcelles de pois de printemps (Loiret et Indre-et-Loire).

La pression puceron reste moyenne et stable.



Période d'observation et Seuil indicatif de risque

Le puceron vert doit être observé entre les stades **10 feuilles – début floraison et fin du stade limite d'avortement** (2-3 semaines après la fin floraison).

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence **d'auxiliaires**, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Prévision

Le risque est moyen à fort

Les parcelles de pois d'hiver et de printemps sont dans la période de risque ou s'en approchent. Le temps doux et ensoleillé prévu pour cette semaine est favorable à l'activité des insectes. L'arrivée des pucerons est à surveiller.

Description en annexe du [BSV 7](#)

Contexte d'observation

Seuls trois papillons ont été piégés cette semaine sur les parcelles de pois d'hiver, deux dans l'Indre et un en Loir-et-Cher.

Période d'observation et Seuil indicatif de risque

La tordeuse doit être observée à partir de **début floraison** jusqu'à la **fin du stade limite d'avortement** (2-3 semaines après la fin floraison).

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semences, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées** depuis le début de la floraison.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées** depuis le début de la floraison.

Prévision

Le risque est moyen

Les parcelles de pois d'hiver sont dans la période de risque et les parcelles de pois de printemps commencent à entrer dans cette période de risque.

Le temps prévu cette semaine peut être favorable aux vols de tordeuses. À surveiller en particulier si vous avez un débouché alimentation humaine ou semences.

Les pièges à tordeuses doivent être placés dans les parcelles avant l'apparition des premières fleurs et relevés toutes les semaines.

Description en annexe du [BSV 6](#)

BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

La majorité des parcelles de pois d'hiver ont atteint et dépassé le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du stade **jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement (fin floraison + 10 jours)**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

La fin du stade limite d'avortement (FSLA) est atteinte lorsque les dernières gousses mesurent 8-9 mm d'épaisseur.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen selon le débouché envisagé

Les pois d'hiver sont dans la période de risque. Le temps ensoleillé de cette semaine pourrait favoriser le vol des bruches, même si les températures restent fraîches.

Les parcelles de pois qui atteignent le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)

Contexte d'observations

La maladie est observée sur trois parcelles de pois d'hiver (Loiret, Indre et Indre-et-Loire). La maladie a peu progressé depuis la semaine dernière. Dans le Loiret, la maladie touche 5% de la partie inférieure des plantes ; dans l'Indre, elle touche 5% de la partie inférieure et supérieure des plantes, et en Indre-et-Loire, 40% de la partie inférieure et 5% de la partie supérieure des plantes sont touchés.

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le pois d'hiver, de la **levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement** (+2-3 semaines après la fin floraison).
- Sur le pois de printemps, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement** (+2-3 semaines après la fin floraison).

Prévision

Le risque est moyen à fort

La maladie est pour le moment peu présente dans les parcelles de pois d'hiver et absente des parcelles de pois de printemps. Les orages annoncés pour la fin de semaine pourraient être favorables à l'apparition et au développement de l'ascochytose. Les parcelles de pois d'hiver sont à surveiller.

Description en annexe du [BSV 3](#)

BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Contexte d'observations

La maladie n'est pas observée cette semaine dans le réseau.

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de la **floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Prévision

Le risque est faible à moyen

Les pois d'hiver sont dans la période de risque, et sont à surveiller dès la chute des premiers pétales, en cas d'orage ou d'averse.

AUTRES MALADIES DU POIS

Des symptômes de bactériose sont observés sur une parcelle de pois d'hiver. La maladie a pu progresser suite aux dernières gelées.

Féverole

RESEAU 2019

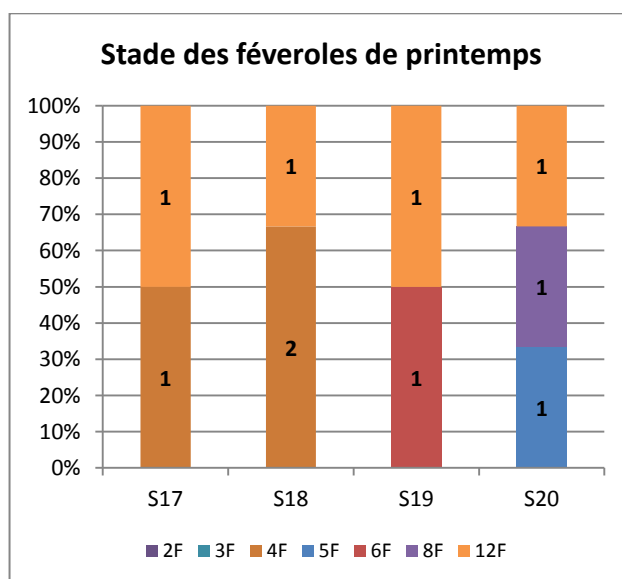
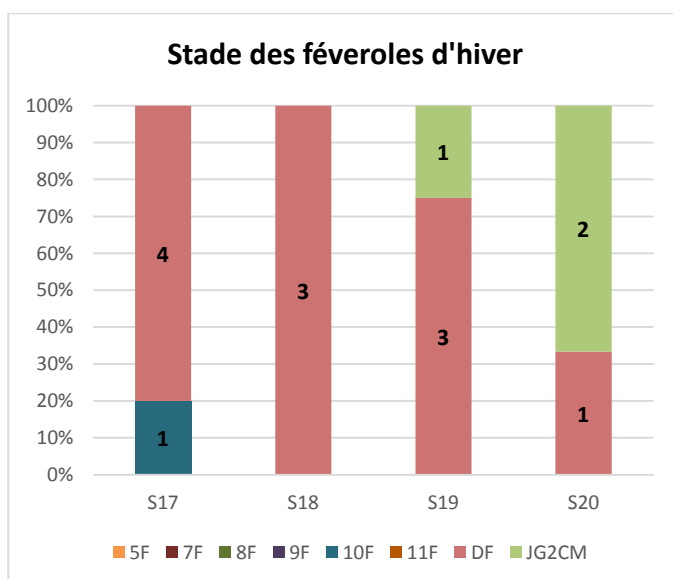
Les données sont actuellement collectées à partir de 6 parcelles de féveroles d'hiver et 3 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 3 parcelles de féveroles d'hiver et sur 3 parcelles de féveroles de printemps.

STADE DES FEVEROLE

Les **féveroles d'hiver** observées sont entre le stade début floraison et jeunes gousses 2 cm.

Les **féveroles de printemps** observées sont entre les stades 5 et 12 feuilles.



SITONES DU POIS (*SITONA LINEATUS*)

Contexte d'observation

Les sitones sont toujours présents sur la parcelle au stade 5 feuilles. Ils restent à surveiller sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 5-6 feuilles.

PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Contexte d'observation

La présence de pucerons est observée sur une parcelle de féveroles de printemps, à la note de 1 (présence de manchons sur 1% des plantes).

Période de risque et Seuil indicatif de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm**.

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Les pucerons sont peu présents sur les parcelles de féveroles, qui sont néanmoins pour la majorité dans la période de risque. L'arrivée des insectes doit être surveillée.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Description en annexe du [BSV 7](#)

BRUCHE DE LA FEVEROLE (*BRUCHUS RAFIMANUS*)

Contexte d'observations

Les parcelles de féveroles d'hiver atteignent le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la féverole s'étend du stade **jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement (fin floraison + 10 jours)**.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

La fin du stade limite d'avortement (FSLA) est atteinte lorsque les dernières gousses mesurent 1 cm d'épaisseur.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen selon le débouché envisagé

Les féveroles d'hiver entrent dans la période de risque. Le temps ensoleillé de cette semaine pourrait favoriser le vol des bruches, même si les températures restent fraîches.

Les parcelles de féveroles qui atteignent le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Contexte d'observation

La maladie est observée sur une parcelle de féveroles d'hiver (Cher). Cette parcelle est fortement touchée, avec 100% de la partie inférieure des plantes atteints. La maladie n'a néanmoins pas évolué depuis la semaine dernière.

La maladie est également observée de manière anecdotique sur une parcelle de féveroles de printemps (Eure-et-Loire, 0.5% de la partie inférieure des plantes touchés).

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade **5-6 feuilles**.
- Sur féveroles de printemps, à partir de **début floraison**.

Prévision

Le risque est moyen à fort

Les parcelles de féveroles d'hiver sont dans la période de risque, et les orages annoncés en fin de semaine pourraient être favorables à l'apparition et au développement de la maladie.

Les parcelles de féveroles sont à surveiller attentivement.

ASCOCHYTOSE DE LA FEVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*)

Contexte d'observation

La maladie n'est pas observée cette semaine dans le réseau.

Période d'observation

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur féveroles d'hiver, à partir du stade **5-6 feuilles**.
- Sur féveroles de printemps, à partir de **début floraison**.

Prévision

Le risque est moyen

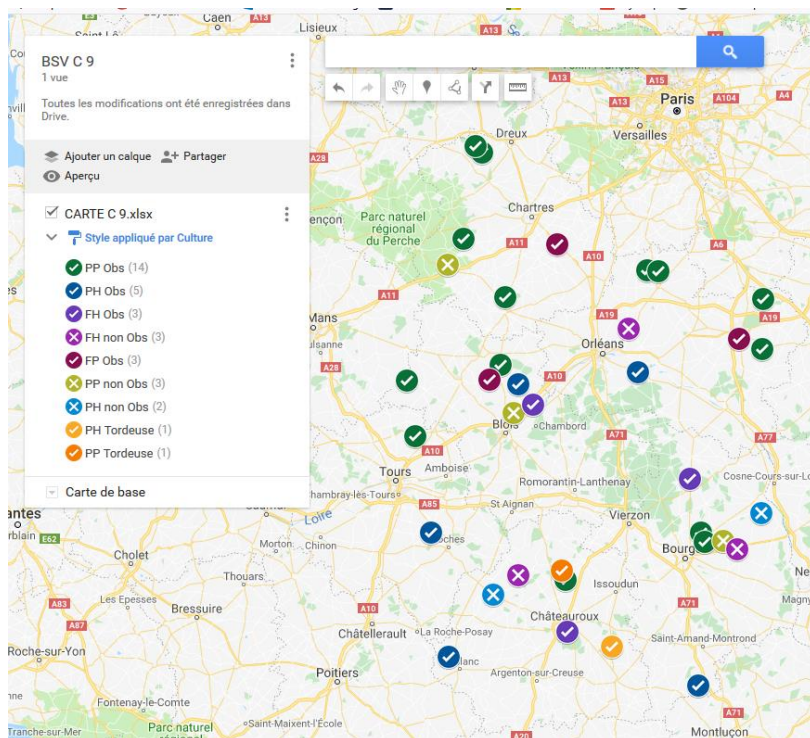
Les parcelles de féveroles d'hiver sont dans la période de risque, et les orages annoncés en fin de semaine pourraient être favorable au développement de la maladie.

Attention ! Ne pas confondre botrytis et ascochytose de la féverole – voir en [annexe BSV1](#)

AUTRES MALADIES DE LA FEVEROLE

De premiers symptômes de rouille sont observés dans une parcelle de féveroles d'hiver et de printemps. À surveiller si le temps se réchauffe.

Localisation des parcelles – réseau 2019



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**
<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

